

# Les arbres protégés du Jura

Autor(en): **Treu, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **42 (1971)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825164>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Les arbres protégés du Jura

par H. TREU, Bienne

## Introduction

Les arbres protégés du Jura ? Pourquoi protéger des arbres isolés alors que la plupart des projets actuels de conservation proposent des écosystèmes tels qu'une haie, un bosquet, une tourbière, un étang, une garide, une forêt ou un pierrier ?

Nous pensons que l'un n'exclut pas l'autre. Un arbre isolé, avec la flore qui entoure son pied et celle qui s'installe éventuellement dans les creux de ses branches (mousses, fougères, autres épiphytes), avec les animaux qui cherchent protection ou nourriture dans sa couronne ou dans son tronc, un tel arbre peut déjà être considéré, toute proportion gardée bien sûr, comme un petit écosystème.

En outre, si les projets actuels de conservation concernent en général des objets plus vastes, c'est que les temps ont changé. On pouvait encore penser, il y a une trentaine d'années, que la nature ne serait jamais menacée par l'homme comme elle l'est aujourd'hui. C'est pourquoi les organes de protection doivent prendre actuellement des mesures en rapport avec cette évolution.

Mais il reste que la conservation d'objets isolés est encore nécessaire. L'arbre est dans le monde végétal l'un des éléments les plus pérennants. Là où il vit sauvage, il représente souvent l'aboutissement d'une longue succession d'associations végétales, et il devient un élément marquant du paysage.

Ainsi l'âge, peut-être millénaire, du chêne des Bosses de Châtillon semble opposer une volonté d'éternité aux assauts répétés d'un monde actuel en rapide transformation. Les autres chênes, par exemple ceux de Moutier, situés sur le pâturage du Droit, témoignent d'une grande résistance aux intempéries que leur isolement et l'altitude élevée où ils se trouvent doivent rendre particulièrement violentes. Quant aux chênes de Blauen, ils représentent une espèce moins répandue dans notre pays et, voisinant des chênes Rouvre, ils pourraient devenir un jour l'objet d'une étude sur les possibilités d'hybridation de ces deux espèces.

Le frêne monophylle de Charmoille et l'épicéa vergé des Prés-d'Orvin sont des variétés assez rares de l'espèce commune. Le premier a des feuilles différentes, le second des branches sans ramifications.

Si le cyprès chauve de Duggingen est avant tout une curiosité exotique rare dans notre pays, les tilleuls de Lajoux, de Corgémont et de Porrentruy donnent au lieu qu'ils habitent un caractère de site, et les hêtres de Blauen et de Bienne sont de magnifiques exemplaires de cette espèce commune chez nous : alors que celui-là a grandi en lisière de forêt, celui-ci, isolé, a pu atteindre un grand développement en largeur.

Presque tous ces arbres sont anciens. Ils sont là, avec les autres objets protégés de notre Jura, comme des témoins vivants du passé. Ils plongent leurs racines profondément dans notre sol. Ceux qui s'en approcheront sentiront peut-être naître en eux le besoin d'un enracinement aussi profond dans ce pays qu'ils aiment.

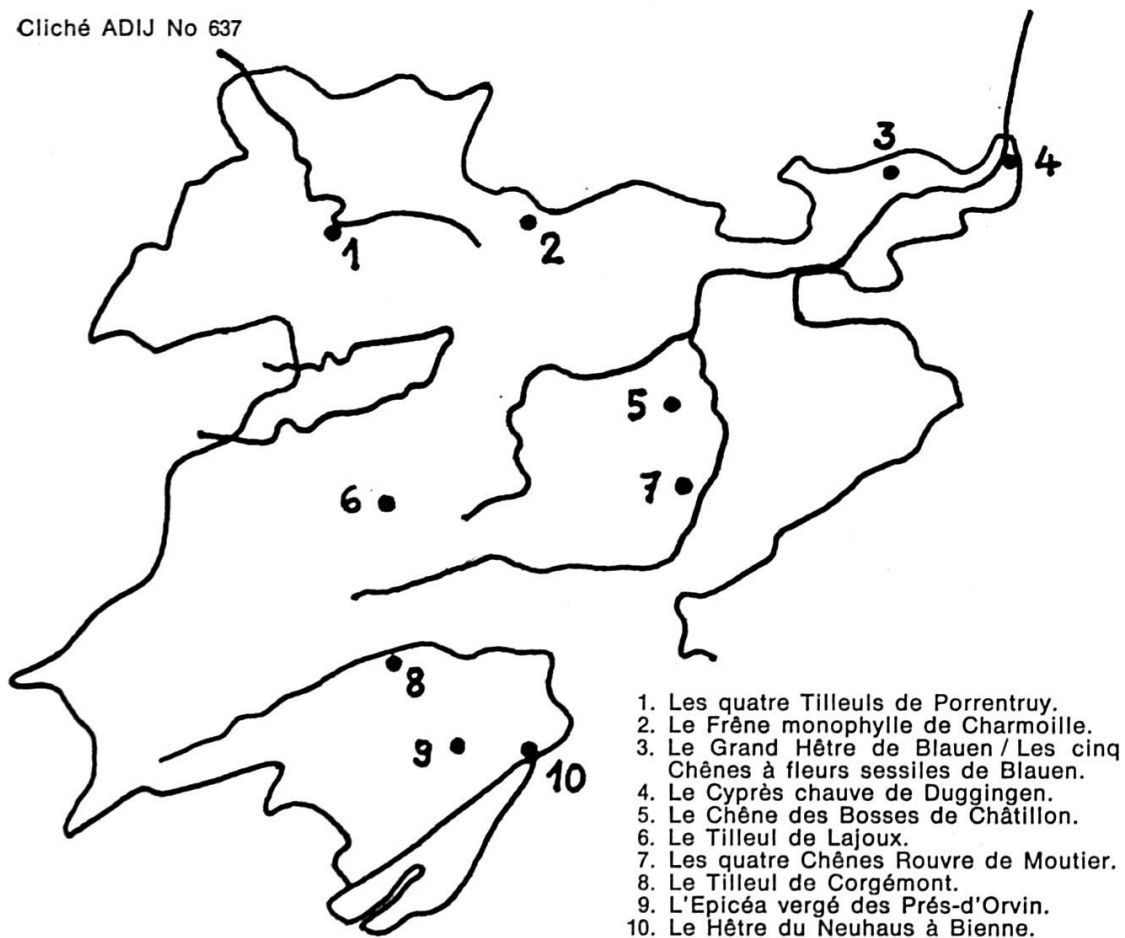
Hélas, en s'en allant à leur recherche, ils seront parfois déçus de trouver des arbres au déclin de leur vie, ou malmenés par l'homme ou les forces naturelles. Enfin ils s'étonneront peut-être que d'autres arbres qu'ils connaissent bien et qui leur paraissent également dignes de protection ne figurent pas dans cette liste. Pour toutes ces raisons, nous les invitons d'une part à envoyer leurs propositions à la Commission pour la protection de la nature de l'ADIJ, d'autre part à participer à la surveillance des arbres déjà protégés et enfin à développer le respect de tout arbre même s'il ne figure pas sur la liste officielle des monuments naturels.

Citons, à ce sujet, un extrait de l'arrêté de protection du Conseil-exécutif :

« Il est interdit d'endommager ces arbres, de les utiliser pour apposer des affiches ou autres choses semblables, d'entreprendre quoi que ce soit susceptible de modifier leur aspect actuel ou d'entraver leur croissance, de s'en servir pour fixer des conduites aériennes ou de les abattre sans l'agrément préalable de la Direction des forêts. L'autorisation de la Direction des forêts sera requise pour creuser le sol, construire et établir des conduites dans un rayon de 15 m. à compter du tronc des arbres. »

Relevons, comme nous avons pu le constater sur place, que cet arrêté a déjà été transgressé ici ou là. Les dommages causés à un être vivant sont naturellement irréversibles dans la plupart des cas. Aussi, seule

Cliché ADIJ No 637



une surveillance étroite permettrait-elle à l'avenir de remédier à cette situation. Nous pensons en particulier à une collaboration bénévole avec des volontaires habitant la région voisine de l'arbre protégé.

Nous voulons rendre honneur ici au travail persévérant de la Commission de la protection de la nature de l'ADIJ qui, sous la direction de son ancien président, M. René Baumgartner, docteur ès sciences, a réussi à obtenir la mise sous protection de ces arbres.

Que M. W. Schild, ancien conservateur des forêts du Jura, soit remercié pour les données qu'il nous a fournies concernant les dimensions et l'âge probable des arbres mentionnés.

Enfin, relevons que la description des arbres protégés est précédée, pour les espèces communes, d'une présentation générale de l'espèce en question.

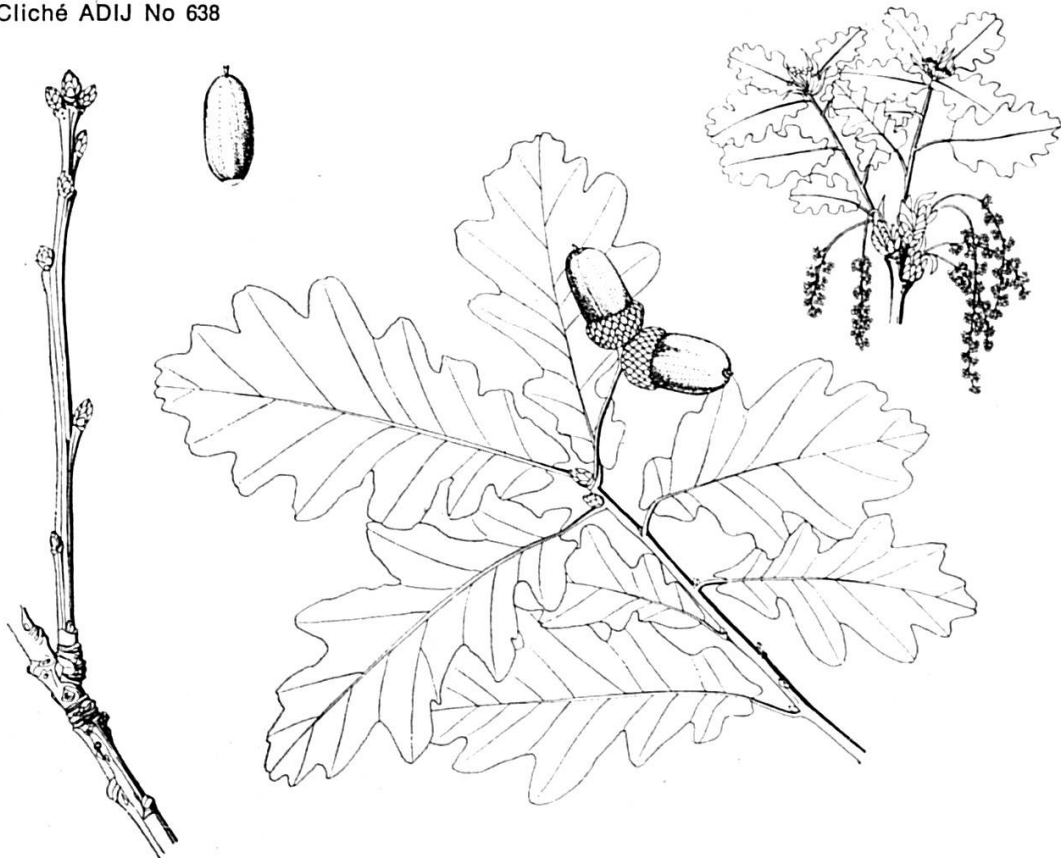
## Le Chêne Rouvre

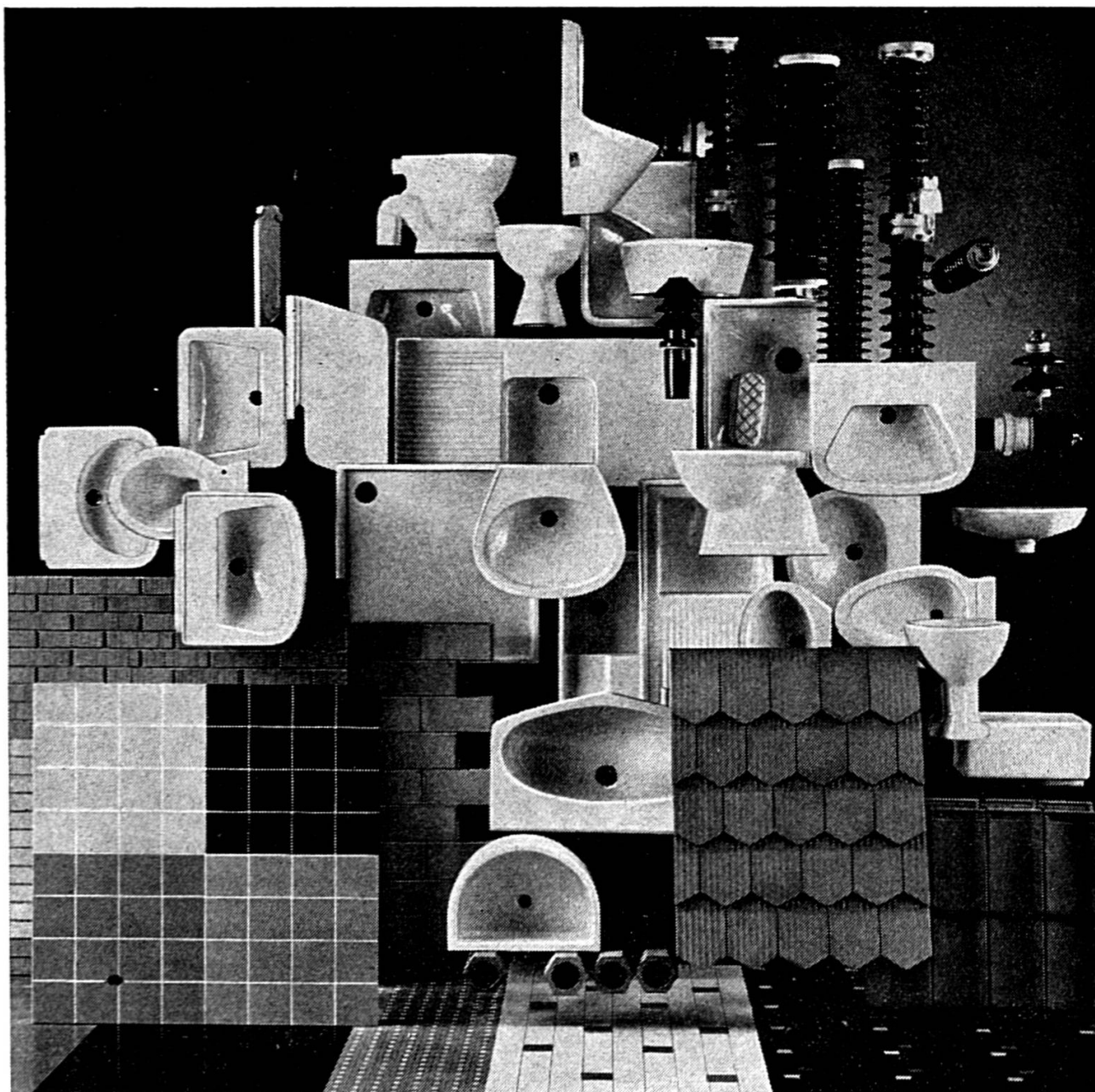
(*Quercus Robur* L.)

**Répartition géographique :** Répandu dans toute l'Europe, à l'exception des régions les plus septentrionales et les plus méridionales : c'est en Suisse l'espèce de chêne la plus répandue.

**Préférences écologiques :** Sols riches et argileux, bien irrigués, frais ; essence de lumière ; exige une température moyenne plus élevée que celle nécessaire au chêne à fleurs sessiles et au hêtre. S'élève jusqu'à 800 m. environ.

Cliché ADIJ No 638





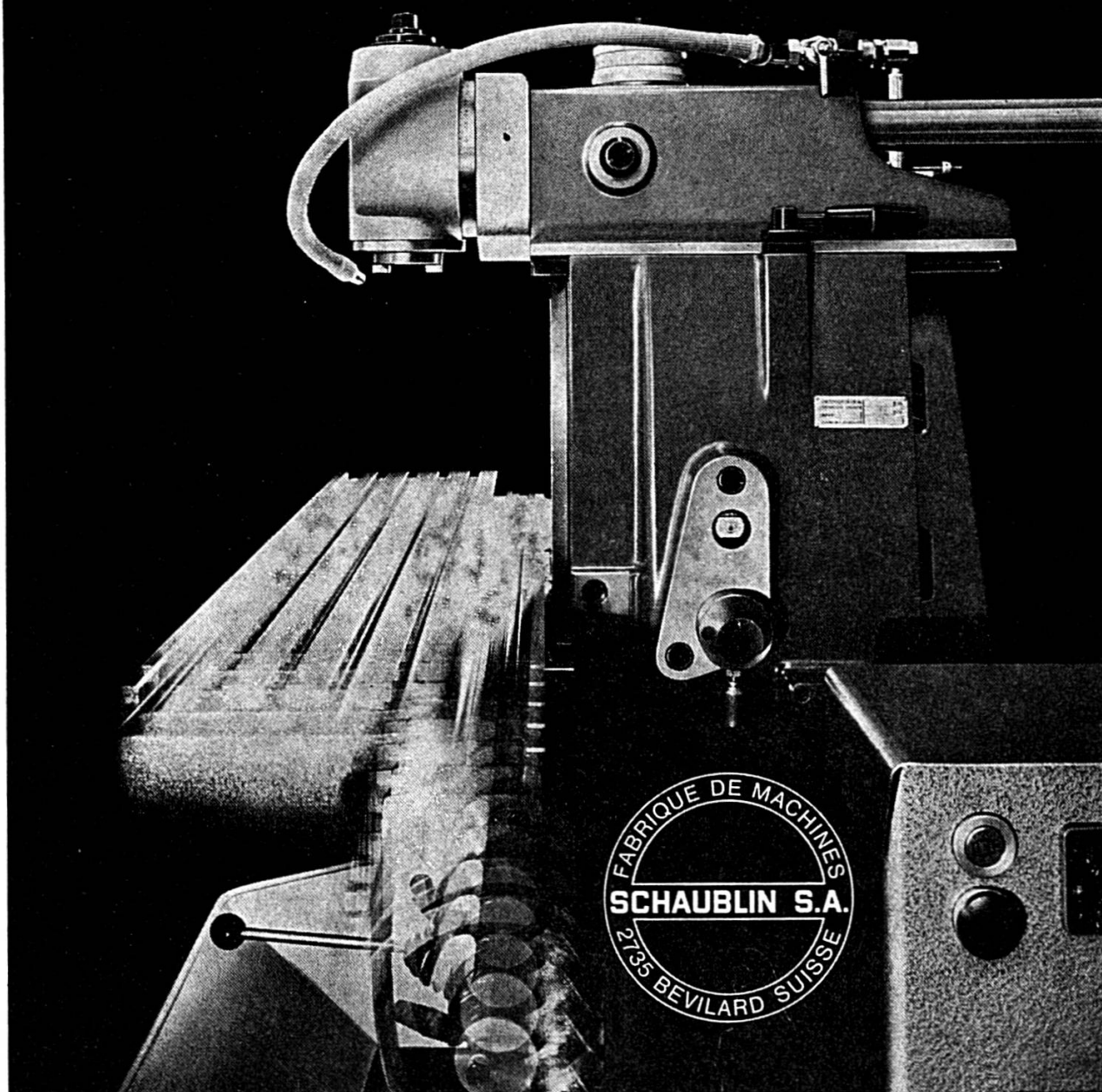
Eléments de construction  
de notre civilisation  
en terre cuite  
développés  
sur le sol de Laufon  
fabriqués  
des mains de Laufon  
Laufon  
un centre de l'industrie céramique

# Laufon

# SCHAUBLIN

# 13

Fraiseuse universelle  
de grande précision



1545

**Reproduction :** Isolé, il fleurit vers 55 ans ; dans un peuplement vers 70-80 ans ; en avril, mai ou juin selon la situation ; c'est un arbre monoïque, c'est-à-dire qu'on trouve sur le même pied des fleurs mâles séparées des fleurs femelles (cf. « chêne à fleurs sessiles ») ; la floraison n'est pas régulière : elle est plus abondante durant certaines années ; il en va de même des glandées.

Les fruits (glands cf. « chêne à fleurs sessiles ») sont portés ici par un long pédoncule (*Q. pedunculata* !) de 3 à 8 cm. : ils sont au nombre de un à trois. Le gland a été longtemps utilisé pour l'alimentation des porcs ; c'est un fruit riche en amidon. Sa dissémination se fait par certains oiseaux, le geai en particulier.

**Germination :** Elle est hypogée, les cotylédons ne s'élevant pas avec la plantule, mais restant à terre ou sous terre.

**Divers :** Voir « le chêne à fleurs sessiles ».

**Classification :** Angiospermes, Dicotylédones, Amentiflores, Fagales, Fagacées.

**Étymologie :** *Quercus* = nom dérivé des mots celtiques ; kaer = beau, et quez = arbre. Robur : du latin robur = force.

## Les quatre Chênes Rouvre de Moutier

**Noms français :** Chêne Rouvre, chêne mâle.

**Noms scientifiques :** *Quercus Robur* L., *Q. pedunculata* Ehrh.

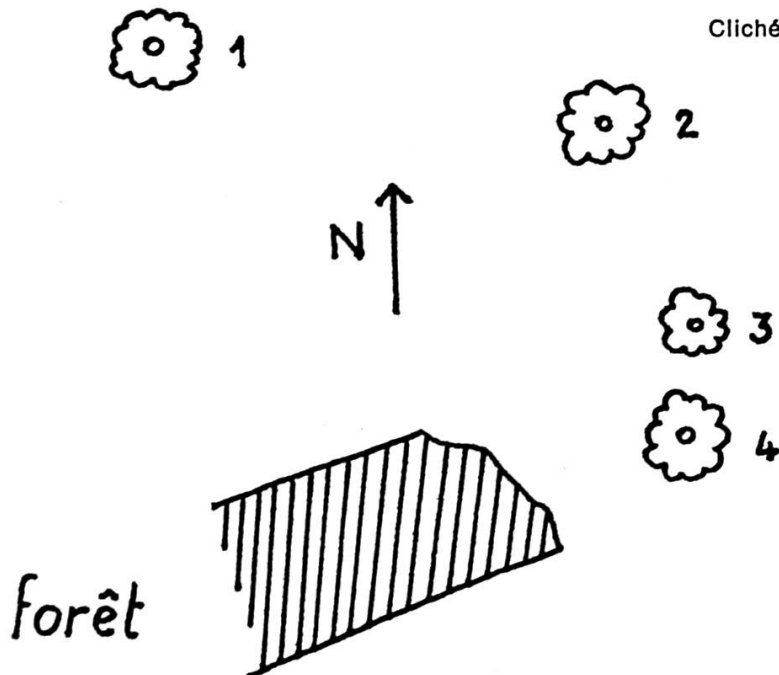
**Situation :** Commune de Moutier : pâturage du Droit, au nord de la cité ; arbres plus ou moins isolés sur le pâturage ; altitude 785-807 m.

Coord. N° 1 : 595083/237387 à 798,9 m. d'altitude

N° 2 : 595238/237351 à 807,4 m. d'altitude

N° 3 : 595254/237282 à 791,0 m. d'altitude

N° 4 : 595248/237262 à 785,5 m. d'altitude.



Cliché ADIJ No 639

**Propriétaire :** Commune bourgeoise de Moutier.

**Date de la mise sous protection :** 31 décembre 1963.

**Dimensions :**

	Hauteur	Diamètre couronne	Diamètre tronc à 1 m. 30
N° 1	14 m.	12 m.	99 cm.
N° 2	22 m.	19 m.	143 cm.
N° 3	16 m.	25 m.	159 cm.
N° 4	22 m.	20 m.	128 cm.

**Âges :**

N° 1 : environ 400 ans

N° 2 : environ 500 ans

N° 3 : environ 500 ans

N° 4 : environ 500 ans.

**États :**

N° 1 : une branche sèche ; feuilles très rongées ; recouvert de lichens ; mauvais état général ; creux ;

N° 2 : mauvais état général ; foudroyé plusieurs fois ; deux branches sèches ; feuilles encore en très bon état ; creux ;

N° 3 : extrémités des branches supérieures dénudées ; la couronne est étroite ; creux ; plant de lierre sur les deux tiers de la hauteur ;

N° 4 : quelques branches sèches ; cime touchée par la foudre, mais couronne assez large ; deux plants de lierre.



Les Chênes Rouvre de Moutier Nos 4, 3 et 2

Cliché ADIJ No 640



## Le Chêne des Bosses de Châtillon

**Noms français :** Chêne Rouvre, chêne mâle.

**Noms scientifiques :** *Quercus Robur* L., *Q. pedunculata* Ehrh.

**Situation :** Au sud-ouest de Châtillon, en contrebas du chemin qui mène au pâturage «La Metteneux». Isolé dans le pâturage. Coord. 592510/241520.

**Propriétaire :** Commune bourgeoise de Châtillon.

**Date de la mise sous protection :** 19 décembre 1950.

**Dimensions :** Diamètre à 1 m. 30 du sol : 2 m. 70. Diamètre de la couronne : 20 à 25 m.

**Age :** Environ 1000 ans (?).

**État :** Doit son nom aux bosses (broussins) que porte son tronc ; a été victime d'un incendie : brûlures sur 6 m. de haut ; nombreuses branches cassées ; deux grands rameaux dénudés dans le haut de la couronne.



Le Chêne des Bosses de Châtillon

Cliché ADIJ No 641

## Le Chêne à fleurs sessiles

(*Quercus petraea* Lieblein)

**Répartition géographique :** Régions tempérées et chaudes de l'hémisphère nord, mais va moins loin vers le nord et vers l'est que *Quercus Robur*.

**Préférences écologiques :** Prospère sur les sols perméables ; se contente de sols moins riches et plus secs que ceux sur lesquels se développe *Quercus Robur*, ainsi que de moins de lumière ; peut s'élever jusqu'à 1200 m.

**Reproduction :**

- La floraison apparaît vers l'âge de 55 ans si l'arbre est isolé, vers 75 ans s'il fait partie d'un peuplement. Elle a lieu, selon la situation, en avril, mai ou juin, environ deux semaines plus tard que chez *Quercus Robur*. L'arbre est monoïque, c'est-à-dire qu'il porte à la fois des fleurs mâles formant un long chaton et des fleurs femelles en épis courts.
- Le fruit est un akène volumineux appelé « gland » dont les deux cotylédons juxtaposés sont riches en tanin et en amidon. Le gland est enchâssé à sa base dans une cupule hémisphérique recouverte d'écailles imbriquées. Les glands sont le plus souvent groupés par trois, presque sans pédoncules (sessiles).
- Pour la germination, voir « le chêne Rouvre ».

**Divers :**

- **Utilisation :** Le bois est imputrescible ; aussi a-t-il été utilisé pour la fabrication de traverses de chemins de fer, de pilotis, de tonneaux, de bateaux, de meubles, etc. ; l'écorce est utilisée pour le tannage.
- La **souche** donne naissance à de nombreux rejets desquels peuvent naître de nouveaux arbres.
- Les **galles** sont des excroissances qui se développent sur les feuilles et qui sont provoquées par la ponte d'insectes. Les plus connues, appelées noix de galle, ont la taille d'une cerise et sont dues aux Cynips, genre de petits hyménoptères. A l'intérieur de cette galle se trouve la larve de l'insecte. En Europe centrale, il n'y a pas moins de 200 espèces différentes d'insectes qui se développent ainsi sur les chênes.

**Classification :** Angiospermes, Dicotylédones, Amentiflores, Fagales, Fagacées.

**Etymologie :** *Quercus* = nom dérivé des mots celtiques : kaer = beau et quez = arbre.

**Quelques caractères distinctifs** des deux espèces de chênes *Q. Robur* et *Q. petraea* :

**Chêne Rouvre**

- Pédoncule des glands de 3 à 8 cm., toujours plus long que le pétiole.
- Pétiole de 4 mm. au plus (rarement 10-25 mm.).
- Feuilles à limbe plus ou moins asymétrique, élargies dans la moitié supérieure, à deux oreillettes et en cœur à la base, divisées en quatre à cinq lobes de chaque côté (à face supérieure cireuse, luisante, ne se mouillant pas).
- En automne, les feuilles ont des taches vertes, jaunes et brunes.

# NOTZ

Aciers spéciaux

Produits  
sidérurgiques

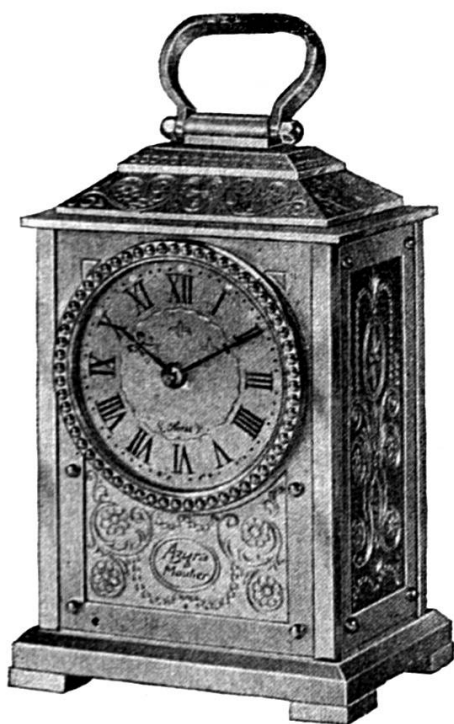
Outillage  
en métal dur

Matières  
plastiques

Machines  
de construction

Notz & Co. SA,  
Brügg- Bienne 032 2 55 22

1540



## Azura

Pendules de style  
Riche gamme de modèles

← Réf. 700

Pendule de carrosse de  
Marie-Antoinette  
Laiton doré finement ciselé  
Hauteur : 17 cm.

« AZURA »

Fabrique de pendules  
Célestin Konrad  
2740 MOUTIER (Suisse)

1541

## Tous les spiraux « Nivarox »

- correspondent aux critères de l'antimagnétisme
- assurent une compensation parfaite  
un isochronisme impeccable
- offrent une amplitude maximale  
une élasticité supérieure  
une stabilité rigoureuse
- résistent à la rouille

**NIVAROX S. A. - SAINT-IMIER**

1542



Entre amis  
une bonne  
Bière

1543

- Feuilles âgées glabres, sauf éventuellement quelques poils sur les nervures.
- Cupules à écailles moins nombreuses et plus larges, brusquement rétrécies au sommet.
- Glands de forme elliptique, avec des stries foncées longitudinales à l'état jeune ; à germination automnale faible.
- Bois lourd, résistant, utilisé pour la construction.

#### **Chêne à fleurs sessiles**

- Pédoncule très court portant généralement 2 à 5 glands.
- Pétiole de 1 à 3 cm.
- Feuilles à limbe symétrique, avec la plus grande largeur au milieu, le plus souvent sans oreillettes, se terminant en coin à la base, divisées en cinq à huit lobes plus courts.
- En automne, les feuilles deviennent jaunes de manière uniforme.
- Feuilles à face supérieure glabre, à face inférieure à poils étoilés courts à quatre branches.
- Cupules à nombreuses écailles triangulaires, très serrées.
- Glands de forme plutôt ovoïde, sans stries ; à germination automnale forte.
- Bois léger, pour les meubles.

Ces deux espèces peuvent s'hybrider et donner ainsi naissance à des formes intermédiaires. Linné en faisait d'ailleurs une seule espèce : *Quercus Robur*.

### **Les cinq Chênes à fleurs sessiles de Blauen**

**Noms français :** Chêne à fleurs sessiles, chêne noir.

**Noms scientifiques :** *Quercus petraea* (Mattuschka) Lieblein, *Quercus sessiliflora* Salisb..

**Situation :** Commune de Blauen ; dans le pâturage de la commune, aux lieux-dits :

- « in der Stelli » : trois exemplaires aux coord. respectives suivantes : 605064/255770, 605171/255766, 605230/255795 ;
- « bei den Fichten » : un exemplaire aux coord. 605482/255995 ;
- « beim Schützenhaus » : un exemplaire aux coord. 605876/255752.

Cliché ADIJ No 642

1 ●

2 ●

3 ●

“ in der Stelli ”

**Remarque :** les trois premiers se trouvent en compagnie de quelques *Quercus Robur*.

Altitude moyenne : 620 m.

Expositions : « Stelli » et « Schützenhaus » : pente sud ; « Fichten » :  
lisière nord d'une petite forêt.

**Propriétaire :** Commune mixte de Blauen.

**Date de la mise sous protection :** 10 juin 1952.

**Dimensions :**

	Hauteur	Diamètre du tronc	Diamètre couronne
N° 1	17 m.	100 cm.	19 m.
N° 2	19 m.	100 cm.	17 m.
N° 3	14 m.	95 cm.	17 m.
N° 4	15 m.	100 cm.	18 m.
N° 5	14 m.	88 cm.	16 m.

**Âges :** Environ tous autour de 500 ans (?).

**Etat :**

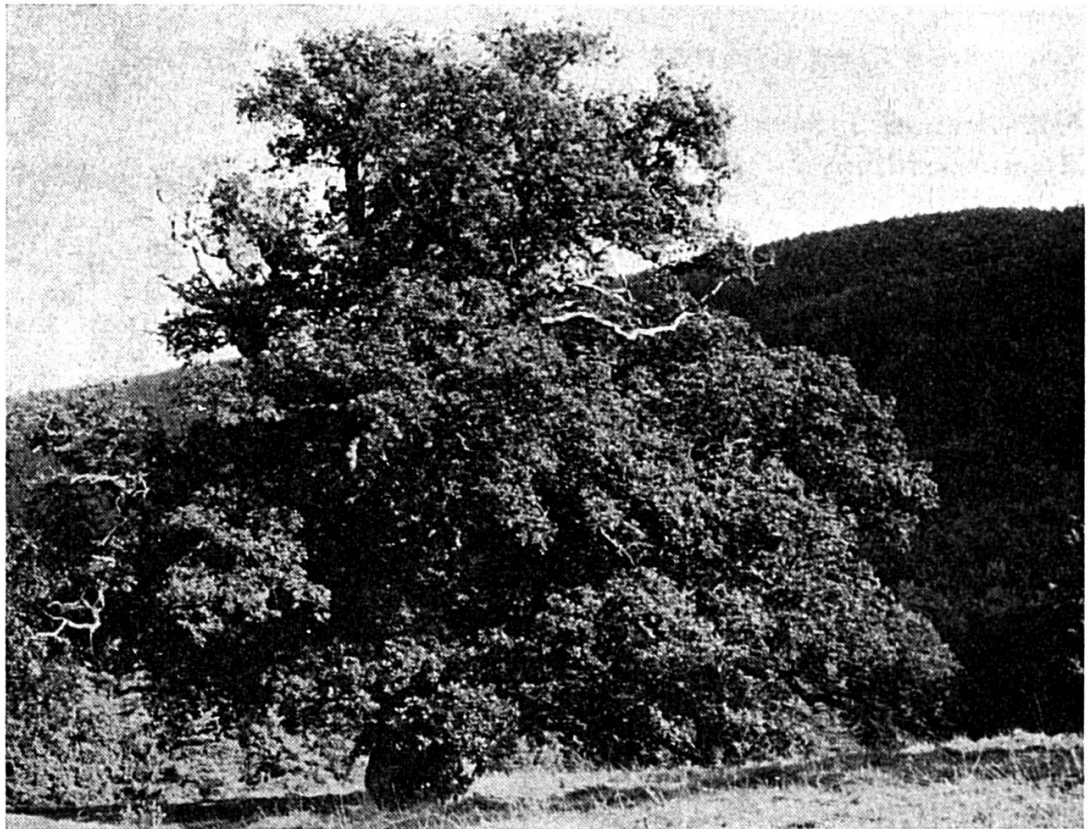
N° 1 : mauvais.

N° 2 : sain, belle couronne.

N° 3 : sain, belle couronne.

N° 4 : sain, très belle couronne.

N° 5 : sain, quelques branches cassées par la neige.



Un des cinq Chênes à fleurs sessiles de Blauen

Cliché ADIJ No 643

## Le Hêtre

(*Fagus silvatica* L.)

### Répartition géographique :

Surtout dans le centre de l'Europe ; absent dans les contrées glacées du Nord et dans les régions très chaudes du Sud.

### Préférences écologiques :

- Son existence est liée à l'humidité atmosphérique, les meilleures conditions se trouvent réalisées sous les climats océaniques et dans les montagnes à climat humide.
- Il est sensible aux froids rigoureux, surtout dans sa jeunesse.
- Il prospère au mieux dans les sols frais, meubles, surtout calcaires.
- De tous les feuillus d'Europe centrale, le hêtre est celui qui supporte le mieux l'ombre.
- Rejetant mal de souche et supportant mal le découvert, le hêtre est avant tout une essence de futaie ; il forme des peuplements purs ou se mélange avec le chêne Rouvre à basse altitude et avec le sapin en montagne ; dans le Jura, il est l'arbre dominant jusqu'à l'étage montagnard inférieur ou moyen, puis il est refoulé aux zones supérieures par l'épicéa.

### Reproduction :

- La floraison n'apparaît que vers l'âge de 45 ans si l'arbre est isolé, vers 70 ans en peuplement. Elle se déroule au mois de mai en même temps que la feuillaison. L'arbre est monoïque, c'est-à-dire qu'il porte à la fois des fleurs femelles (dressées) et des fleurs mâles (pendantes).
- Les fruits, deux akènes volumineux appelés faines, sont entourés par une cupule formée de quatre valves garnies de piquants qui s'ouvrent à maturité (octobre). Les cotylédons sont oléagineux : on peut en extraire une huile douce, d'un goût très fin. Il y a de bonnes années à faines, environ tous les cinq à huit ans, suivies généralement de quelques années sans floraison ou à floraison pauvre.
- La germination est épigée, c'est-à-dire que les cotylédons sortent de terre ; leur forme rappelle alors celle d'un rein ; leur face supérieure est d'un beau vert brillant, alors que la face inférieure est blanchâtre.

### Divers :

- Les feuilles, disposées en mosaïque, utilisent de façon aussi efficace que possible le maximum de lumière disponible ; l'ombre importante ainsi créée par cet arbre explique la pauvreté de la flore des forêts de hêtres au milieu de l'été ; par contre, au printemps, avant la feuillaison, une flore vernale typique se développe : anémone des bois, hépatique, primevère sans tige, etc.
- Sur ses feuilles, on trouve souvent des excroissances rougeâtres (galles) ovales aplaties provoquées par la présence d'un insecte : le diptère *Mikiola fagi*.

- En outre, les hêtres sont souvent parasités par la larve d'un minuscule coléoptère, *Orchestes fagi*, qui creuse sa galerie dans l'épaisseur des feuilles.
- Une forêt de hêtres d'un hectare rejeterait dans l'atmosphère en moyenne et par jour 30 à 40 tonnes de vapeur d'eau ; cela permet de comprendre l'importance des forêts pour le climat.

**Classification :** Angiospermes, Dicotylédones, Amentiflores, Fagales, Fagacées.

**Etymologie :** *Fagus* = ancien nom latin qui proviendrait du mot grec « phegos », lui-même dérivé de « phagein » = manger : les graines (faines) étaient autrefois consommées par l'homme.

Cliché ADIJ No 644



### Le Hêtre du Neuhaus à Bienne

**Noms français :** hêtre, ou fayard, ou foyard.

**Nom scientifique :** *Fagus sylvatica* L.

**Situation :** Commune de Bienne, au bord du chemin privé de Mlle Dora Neuhaus. Isolé, en bordure d'un petit parc privé ; étend la moitié de sa couronne au-dessus du chemin. Coord. 585110/220872.

**Propriétaire :** Mlle Dora Neuhaus, rue Charles-Neuhaus 3, Bienne.

**Date de la mise sous protection :** 1<sup>er</sup> juin 1950.



**Dimensions :** Hauteur : 26 m. Diamètre du tronc : 1 m. 40. Diamètre de la couronne : 28 m.

**Age :** 170 à 200 ans.

**Etat :** Très bon ; exemple d'un hêtre isolé qui a pu se développer magnifiquement en largeur.



Le Hêtre du Neuhaus à Bienne

Cliché ADIJ No 645

## Le Grand Hêtre de Blauen

**Noms français :** Hêtre, ou fayard, ou foyard.

**Nom scientifique :** *Fagus silvatica* L.

**Surnom allemand :** Dicke Buche.

**Situation :** Commune de Blauen : Im äussern Feld, parcelle N° 1155 ; au bord d'un chemin carrossable sur lequel le hêtre étend une partie de sa couronne ; en lisière de forêt ; altitude 504 m. Coord. 607072/255752.

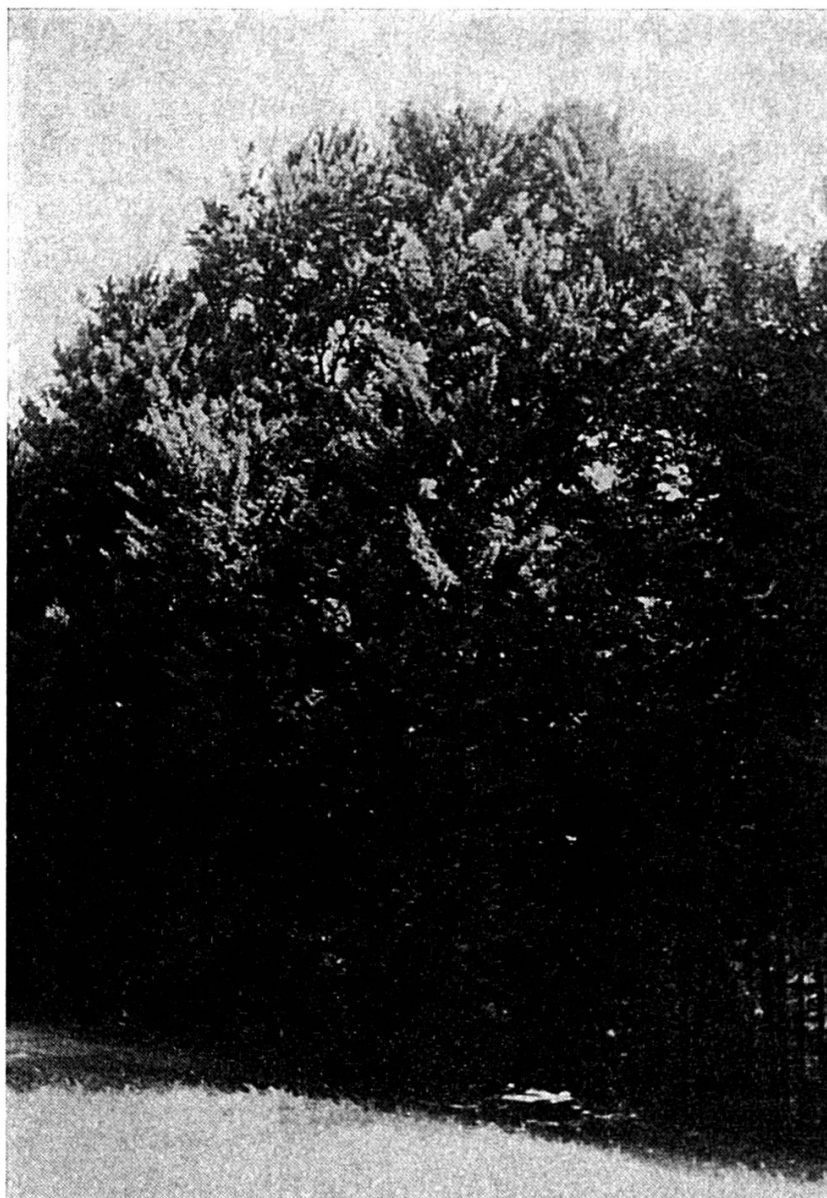
**Propriétaire :** Commune mixte de Blauen.

**Date de la mise sous protection :** 10 juin 1952.

**Dimensions :** Hauteur : 16 m. Diamètre du tronc : 1 m. 10. Diamètre de la couronne : 20 m.

**Age :** Environ 200 à 250 ans

**Etat :** Sain ; belle couronne divisée en trois parties.



Le grand Hêtre de Blauen

Cliché ADIJ No 646

## Le Tilleul à larges feuilles

(*Tilia platyphyllos* Scop.)

**Répartition géographique :** Toute l'Europe, mais surtout dans la moitié méridionale ; arbre des altitudes moyennes, mais peut s'élever jusqu'à l'étage montagnard supérieur.

**Préférences écologiques :** Aime les sols fertiles, frais et profonds ; sensible au gel et à la sécheresse.

**Reproduction :** La floraison a lieu en juin-juillet, dix à quinze jours avant le « tilleul à feuilles en cœur » ; il y a en général trois à six fleurs par inflorescence, très parfumées et mellifères ; les sépales ont

à leur base interne des fossettes nectarifères ; ses fleurs sont recherchées par les abeilles qui font du nectar récolté un miel excellent. Des graines, dont le pourcentage de germination est élevé, on peut extraire une huile assez semblable à celle provenant des amandes. La bractée membraneuse qui accompagne l'inflorescence permet une bonne dissémination des fruits par le vent.

**Divers :**

- Une miellée peut apparaître en été ; elle provient de la piqûre des feuilles à leur face inférieure par un acarien, le tétranyque tisserand ; ce parasite, qui prélève le suc des cellules, a l'inconvénient de provoquer souvent la chute précoce des feuilles.
- Des galles (excroissances dues à des parasites) apparaissent parfois sur les feuilles ; c'est le cas pour beaucoup de feuilles du tilleul de Corgémont.
- Les racines sont entourées de mycorhizes, champignons vivant en symbiose avec l'arbre ; on retrouve ce type de symbiose chez le hêtre, le chêne, l'épicéa.
- Les fleurs en infusion donnent une boisson calmante et sudorifique.

**Classification :** Angiospermes, Dicotylédones, Malvales, Tiliacées.

**Etymologie :** du nom latin « telum » = javelot : bois ayant été utilisé pour la fabrication de javelots (?) ; « platy » = large ; « phyllos » = feuille.

**Quelques différences entre :**

	<b>T. platyphyllos</b>	<b>et</b>	<b>T. cordata</b>
Taille	— plus grande		
Feuilles	— plus larges et à touffes de poils <b>blanchâtres</b> aux bifurcations inférieures des nervures		<b>... roux ...</b>
	— <b>pubescentes</b> en dessous		<b>... glabres ...</b>

Autres différences cf. « floraison » et « fleurs ».

## **Le Tilleul de Corgémont**

**Noms français :** Tilleul à larges feuilles, tilleul à grandes feuilles.

**Noms scientifiques :** *Tilia platyphyllos* Scop. (*Tilia grandifolia* Ehrh.).

**Situation :** Commune de Corgémont, au bas du pâturage de l'Envers, au bord sud de la route menant au pâturage ; arbre isolé, à l'extrémité d'une haie. Coord. 577875/226800.

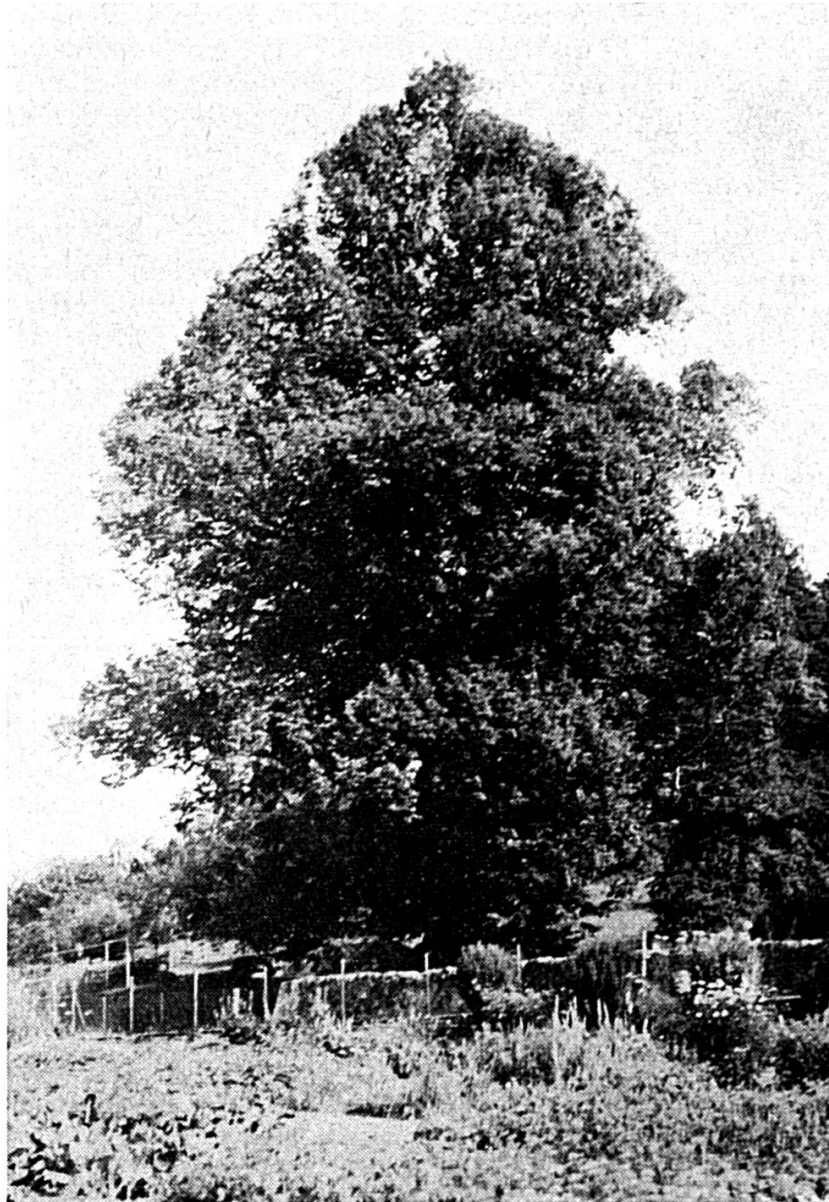
**Propriétaire :** Robert Widmer, Corgémont.

**Date de la mise sous protection :** 24 mai 1940.

**Dimensions :** Diamètre de la couronne : 15 m. Diamètre du tronc à 1 m. 30 du sol : 2 m. 20.

**Age :** Planté en 1678.

**Etat :** En général bon ; une branche sèche ; feuilles parasitées.



Le Tilleul de Corgémont

Cliché ADIJ No 647

### Les quatre Tilleuls de Porrentruy

**Noms français :** Tilleuls à larges feuilles, tilleuls à grandes feuilles.

**Noms scientifiques :** *Tilia platyphyllos* Scop. (*Tilia grandifolia* Ehrh.)

**Situation :**

Commune de Porrentruy,  
place du Collège, devant  
l'Ecole cantonale.  
Coord. 572620/251640.



1

2

3

4

**LOSINGER**

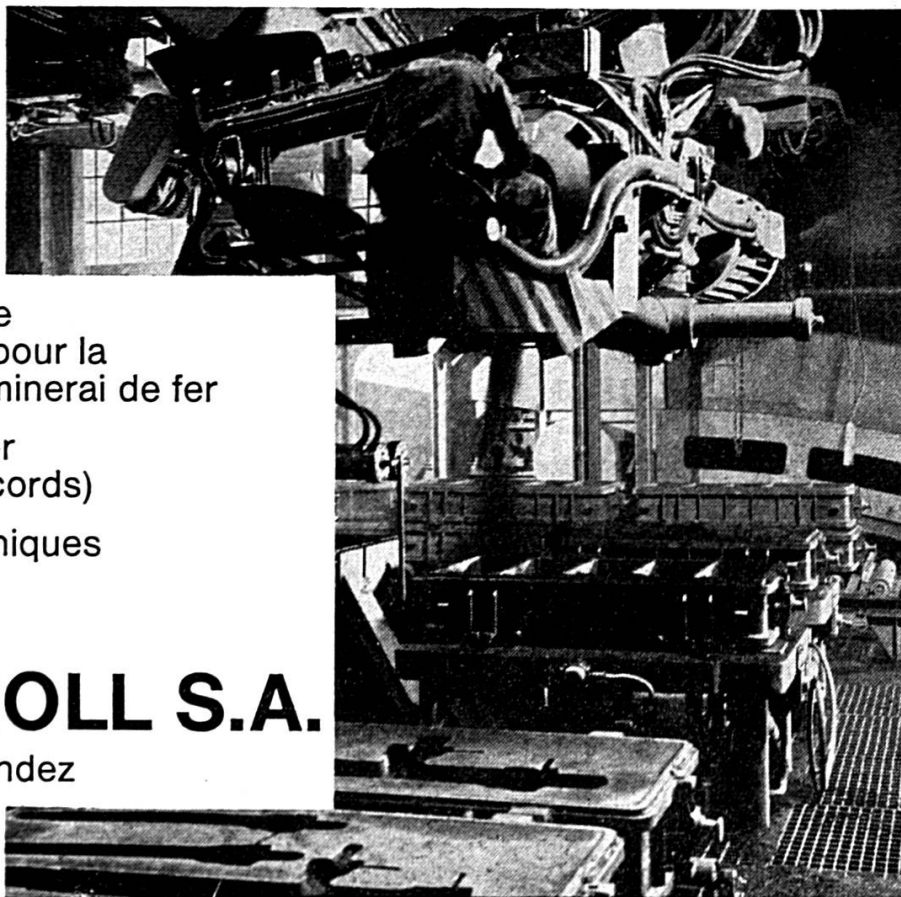
Maison spécialisée pour :  
Construction de routes modernes  
Revêtements bitumineux  
et goudronnages  
TAPISABLE pour reprofilage  
d'anciennes routes  
Pavages  
Canalisations  
Génie civil

## **LOSINGER S.A.**

Entreprise de travaux publics 2800 DELÉMONT Tél. (066) 22 12 47

1547

Installation  
«Slinger»



Four électrique  
à cuve basse pour la  
réduction du minerai de fer

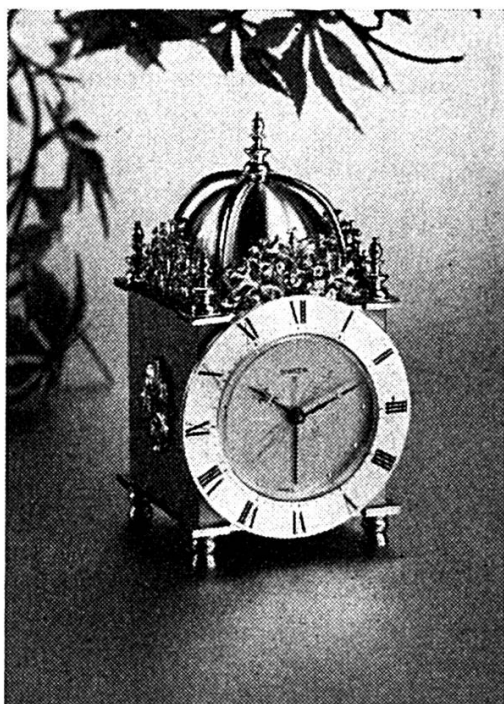
Fonderie de fer  
(tuyaux et raccords)

Ateliers mécaniques

## **VON ROLL S.A.**

Usine de Choindéz

471



Une création signée

**SWIZA**

Pendulettes

Réveils

Réveils de voyage

Manufacture d'horlogerie

**LOUIS SCHWAB S.A.**

2800 Delémont

1560

SOCIÉTÉ DE  
**CONTROLE FIDUCIAIRE**

D<sup>r</sup> J. REISER

**Organisations — Revisions — Fiscalité**

GENÈVE	Rue Ami-Lullin 4	Tél. (022) 35 65 00
LAUSANNE	Av. de la Gare 50	Tél. (021) 23 44 06
VEVEY	Rue du Simplon 21	Tél. (021) 51 55 35
FRIBOURG	Grand-Places 1	Tél. (037) 22 21 12
SION	Av. de la Gare 30	Tél. (027) 2 05 55
BIENNE	Pl. Général-Guisan 16	Tél. (032) 2 72 30
ZURICH	Bahnhofstrasse 89	Tél. (051) 25 48 12

1559

**Propriétaire :** Commune de Porrentruy.

**Date de la mise sous protection :** 11 juin 1940.

**Dimensions :**

	Hauteur	Diamètre couronne	Diamètre tronc à 1 m. 30
N° 1	6 m.	11 m.	72 cm.
N° 2	6 m.	10 m.	67 cm.
N° 3	6 m.	10 m.	65 cm.
N° 4	5,5 m.	6 m.	42 cm.

**Age :**

N° 1 : 150 à 180 ans.

N° 2 : 150 à 180 ans

N° 3 : environ 150 ans.

N° 4 : environ 50 ans.

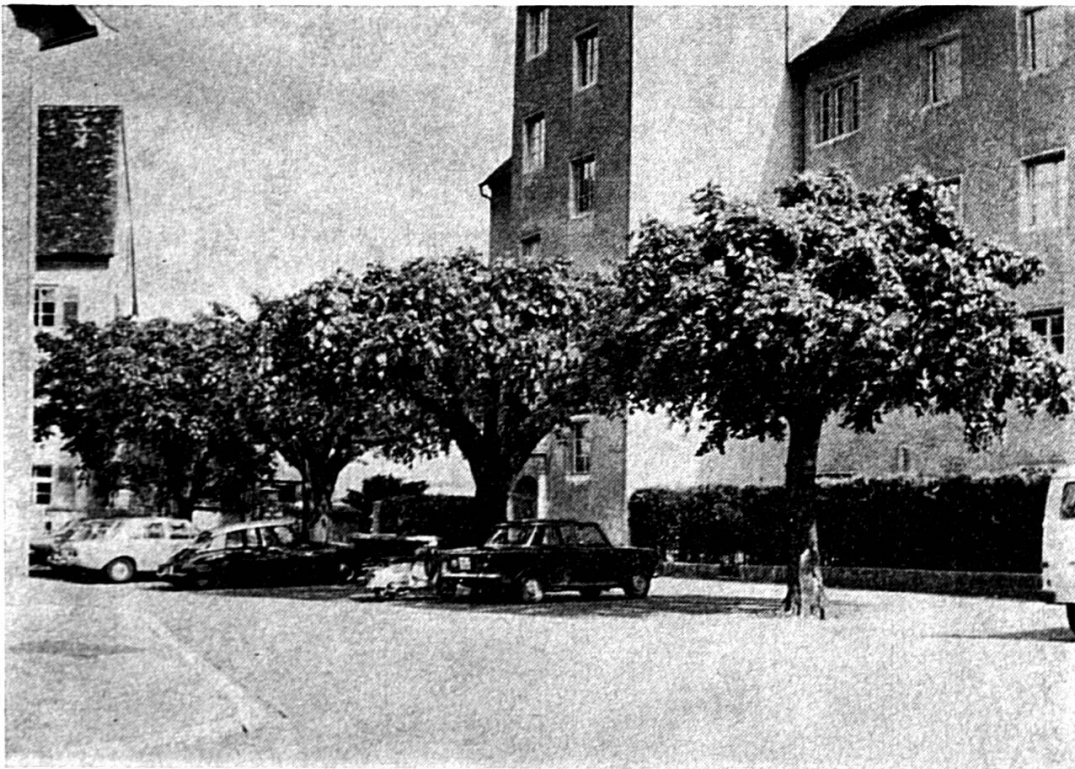
**Etat :**

N° 1 : bon, intérieur creux à la base.

N° 2 : bon.

N° 3 : bon.

N° 4 : blessure à la base



Les Tilleuls de Porrentruy

Cliché ADIJ No 648

## **Le Tilleul à feuilles en cœur**

(*Tilia cordata* Miller)

**Répartition géographique :** Répandu dans presque toute l'Europe, de la plaine à l'étage montagnard inférieur.

**Préférences écologiques :** Exigences élevées concernant le sol : sols riches en minéraux, à peu d'humus brut, meubles ; préférence pour les terrains calcaires.

**Reproduction :** La floraison, qui apparaît vers l'âge de 20 à 25 ans, a lieu ordinairement en juillet, après la feuillaison ; fleurs groupées en inflorescences de quatre à dix fleurs en général (à Lajoux, deux à cinq fleurs), parfumées et mellifères : les nectaires se trouvent à la base des sépales ; ce nectar est une source importante de nourriture pour les abeilles, ce qui explique la protection dont a joui cet arbre dès le Moyen Age, le miel du tilleul étant très apprécié.

L'autofécondation est rendue difficile par le fait que les étamines sont tendues vers l'extérieur et s'ouvrent sur leur face externe ; en outre par le fait qu'elles mûrissent avant le stigmate (protérandrie).

Les fruits, mûrs en octobre, à côtes non saillantes, ne se séparent de l'arbre qu'à la fin de l'automne et en hiver ; des graines on peut extraire une huile jaune qui ressemble à l'huile d'olive et qui a la particularité de ne pas rancir.

Après un repos d'une année, les graines ayant trouvé un terrain propice germent à un taux de 55 %. Elles conservent pendant deux ans la faculté de germer (hêtre et chêne rouvre : six mois).

**Divers :** Arbre à croissance relativement rapide.

**Classification :** Angiospermes, Dicotylédones, Malvales, Tiliacées.

**Étymologie :** du nom latin « telum » = javelot : bois ayant été utilisé pour la fabrication de javelots (?).



Le Tilleul de Lajoux (voir page 163)

Cliché ADIJ No 649



## Le Tilleul de Lajoux

**Noms français :** Tilleul à feuilles en cœur, tilleul à petites feuilles.

**Noms scientifiques :** *Tilia cordata* Miller (*Tilia parvifolia* Ehrh.).

**Situation :** Commune de Lajoux ; au village à l'intersection de la rue principale et d'une rue montant vers le nord ; arbre isolé sur la place ; altitude 960 m. Coord. 576946/236424.

**Propriétaire :** Commune mixte de Lajoux.

**Date de la mise sous protection :** 31 décembre 1963.

**Dimensions :** Diamètre à 1 m. 30 du sol : 1 m. 62. Diamètre de la couronne : environ 17 m.

**Age :** environ 200 ans.

**Etat :** un certain nombre de branches sont cassées ou sèches ; la floraison est assez peu développée.

## Le Frêne monophylle de Charmoille

**Nom français :** frêne monophylle.

**Noms scientifiques :** *Fraxinus excelsior* L. var. *diversifolia* Aiton, ou *Fraxinus monophylla* Desf.

**Situation :** Commune de Charmoille, au Bois-Défendu, dans la forêt en contrebas de la route cantonale Charmoille-Petit-Lucelle. Un exemplaire dans une plantation d'espèces à feuilles normales (selon J. Bourquin, Flore de Porrentruy) ; altitude 600 m. Coord. 584938/252815.

**Propriétaire :** Commune mixte de Charmoille.

**Date de la mise sous protection :** 31 décembre 1963.

**Dimensions :** Hauteur : 25 m. Diamètre du tronc : 23 cm. Diamètre de la couronne : 6 m.

**Age :** Environ 70 ans.

**Etat :** bon.

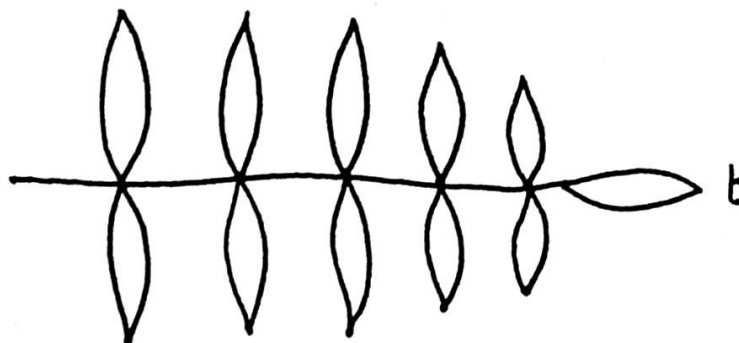
**Classification :** Angiospermes, Dicotylédones, Ligustrales, Oléacées.

**Étymologie :** du grec « fraxis » = haie : cet arbre se rencontrait souvent dans les haies (il s'agit bien sûr du frêne ordinaire) ; monophylla = à une seule foliole.

**Particularités de cette variété de frêne :**

**Feuilles :**

Les feuilles du frêne commun sont composées le plus souvent de onze folioles disposées ainsi :



On dit que la feuille du frêne commun est imparipennée. Or, chez le frêne monophylle, seule la foliole terminale *t* est développée (parfois aussi quelques autres). La feuille semble alors y être simple.

**Présence :** Selon Bonnier, cette espèce est rarement spontanée. En Suisse, le nombre d'exemplaires approcherait une dizaine.



Le Frêne monophylle de Charmoille

Cliché ADIJ No 650

### **L'Epicéa vergé des Prés-d'Orvin**

**Nom scientifique :** *Picea excelsa* Link, *lusus virgata* Caspary.

**Etymologie :** du latin « *pix* » = poix (allusion à la grande quantité de résine que produisent ces arbres).

# Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements  
ci-dessous et les recommander à vos amis

<b>BONCOURT</b>	HOTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) <b>(066) 7 56 63</b>
<b>COURGENAY</b>	RESTAURANT LA DILIGENCE Sa cuisine française	(Jean Cœudevez) <b>(066) 7 11 65</b>
<b>MOUTIER</b>	HOTEL SUISSE Rénové, grandes salles	(Famille M. Brioschi-Bassi) <b>(032) 93 10 37</b>
<b>LA NEUVEVILLE</b>	HOTEL J.-J. ROUSSEAU Relais gastronomique au bord du lac Mariage, salles pour banquets	(Jean Marty) <b>(038) 51 36 51</b>
<b>PORRENTRUUY</b>	HOTEL DU CHEVAL-BLANC 50 lits - bains - douches - ascenseurs - téléphones. Salles pour banquets - conférences - 220 - 60 - 40 places	(C. Sigrist) <b>(066) 6 11 41</b>
<b>PORRENTRUUY</b>	HOTEL TERMINUS Hôtel de 80 lits, avec douches - bains - lift Rest. français - Bar - Salle de conférence	(R. Rey) <b>(066) 6 33 71</b>
<b>SAIGNELÉGIER</b>	HOTEL BELLEVUE 3 salles pour noces et sociétés 80 lits - douche - bains - radio et télévision - tennis Membre de la Chaîne des rôtisseurs	(Hugo Marini) <b>(039) 51 16 20</b>
<b>SAIGNELÉGIER</b>	HOTEL DE LA GARE ET DU PARC Salles pour banquets et mariages Chambres tout confort, très tranquilles	(M. Jolidon-Geering) <b>(039) 51 11 21/22</b>
<b>SAINT-IMIER</b>	HOTEL DES XIII CANTONS Relais gastronomique du Jura	(C. M. Zandonella) <b>(039) 41 25 46</b>

# Loterie SEVA

**1 x 120'000**

**1 x 10'000**

**2 x 5'000**

**Tirage 1er juillet**

**Situation :** Commune d'Orvin ; Prés-d'Orvin à environ 200 m. à l'est de l'Hôtel Bellevue ; altitude 1020 m. ; isolé au bord d'un chemin asphalté. Coord. 580325/222667.

**Propriétaire :** P. Meyrat, Les Prés-d'Orvin.

**Date de la mise sous protection :** 19 septembre 1944.

**Dimensions :** Diamètre du tronc : 57 cm. Diamètre de la couronne : 9 m. 50.

**Age :** Environ 120 ans.

**Etat :** En général assez mauvais ; nombreuses branches inférieures et internes mortes.

**Particularités de cette variété d'épicéa :**

L'épicéa vergé représente un exemple intéressant de transformation de l'épicéa ordinaire :

- les branches principales, très allongées, n'ont pas de ramifications latérales comme chez l'épicéa normal, d'où les noms donnés



L'Epicéa vergé des Prés-d'Orvin : vue générale      Cliché ADIJ No 651

à cette variété (vergé ; en allemand : « Schlangenfichte ») ;  
— les aiguilles sont environ deux fois plus longues que celles de  
l'épicéa normal.

Parmi les rares exemplaires d'épicéa vergé signalés en Suisse, celui  
des Prés-d'Orvin est un des plus remarquables.

Plusieurs pieds décrits par le Dr E. Hess (cf. bibliographie) retour-  
nent au bout d'un certain temps à la forme typique.



L'Epicéa vergé des Prés-d'Orvin : détail

Cliché ADIJ No 652

#### **Bibliographie :**

- A. Pillichody : « Journal forestier suisse », 1934, IV, pp. 25-26.
- R. Baumgartner : « Bulletin de l'ADIJ », N° 5, mai 1945.
- M. Thiébaud : « Journal forestier suisse », 1940, 8/9.
- E. Hess : « Beobachtungen über Schlangenfichten » dans « Journal forestier suisse », 1935.

**Classification :** Gymnospermes, Conifères, Pinales, Pinacées.

## Le Cyprès chauve de Duggingen

**Noms français :** Taxodium distique ou Cyprès chauve.

**Nom scientifique :** Taxodium distichum (L.) Rich.

**Etymologie :** Nom provenant des mots grecs « taxos » = if, et « eidos » = forme ; signifie donc « qui a l'aspect d'un if ».

**Situation :** Commune de Duggingen, au bord sud-ouest d'un petit étang situé à l'est du château d'Angenstein ; flanqué de deux robiniers ; altitude 328 m. Coord. 612742/256860.

**Propriétaire :** Commune municipale de Bâle-Ville.

**Date de la mise sous protection :** 13 juin 1952.



Le Cyprès chauve de Duggingen

Cliché ADIJ No 653

**Dimensions :** Hauteur : 26 m. Diamètre du tronc : 90 cm. Diamètre de la couronne : de 10 à 13 m. (Il atteint aux USA des dimensions colossales.)

**Age :** Environ 200 ans. (De croissance lente, cet arbre peut vivre plusieurs siècles).

**Etat :** En général bon ; la partie nord-ouest est la moins saine, avec une branche sèche. Bien que l'étang soit rempli d'eau, le sol où l'arbre pousse n'est pas inondé jusqu'en surface.

**Répartition géographique :** Le Taxodium du Miocène, analogue à notre cyprès actuel, était très répandu sur notre continent. Aujourd'hui, le cyprès chauve se plaît surtout dans les régions marécageuses du sud-est des USA. Il fut introduit en Europe en 1640. Il est très rare en Suisse.

**Préférences écologiques :** Lieux où le sol est complètement inondé.

**Reproduction :** Sous notre climat, les cônes n'arrivent pas à maturité.

**Divers :**

- **Feuilles :** linéaires, longues de 1 à 2 cm., larges à peine de 1 mm., elles sont caduques (cas rare chez les conifères), d'où le nom de « cyprès chauve » se rapportant à l'arbre en hiver.
- **Racines :** les racines secondaires développent des « pneumatophores », protubérances qui sortent de terre et facilitent la respiration aérienne hors de l'eau.

**Classification :** Gymnospermes, Conifères, Cupressales, Taxodiacees.

**Illustrations :** *les photos qui illustrent cet article sont de M. H. Treu à Bienne, sauf celle de la page 161, qui est de M. F. Worni à Porrentruy. Les dessins des pages 148 et 156 ont été tirés de l'ouvrage « La forêt suisse et les industries du bois », Imprimerie Saint-Paul S. A., Fribourg (dessins de A. Friedrich et Irène Oechslin).*

#### ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81 ou 22 15 83  
Vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73  
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79  
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 66 23 72 ou 66 17 62  
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 22 17 51  
Administration du bulletin : place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81  
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25 - 20 86  
Bulletin : 25 - 102 13  
Abonnement annuel : Fr. 15.— ; le numéro : Fr. 1.50